

ICANN72 | Réunion générale annuelle virtuelle – Réunion conjointe : Le Conseil d'administration de l'ICANN et le conseil de la GNSO
Mardi 26 octobre 2021 – 09h00 à 10h00 PDT

FRANCO CARRASCO : Cette séance a maintenant commencé. Veuillez commencer l'enregistrement. L'enregistrement a commencé.

Bonjour et bienvenue à la réunion conjointe entre le Conseil d'administration de l'ICANN et l'Organisation de soutien aux extensions géographiques. Je m'appelle Franco Carrasco, et je suis responsable de la participation à distance pour cette séance.

Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendu par l'ICANN.

L'interprétation pour cette séance inclut les six langues de l'ONU, à savoir l'arabe, le chinois, le français, le russe, l'espagnol et l'anglais. Cliquez sur l'icône « Interprétation » dans Zoom et sélectionnez la langue que vous écouterez pendant cette séance.

À l'attention de nos panélistes : veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement, et la langue dans laquelle vous allez parler si vous parlez une autre langue que l'anglais. Avant de parler, veuillez à mettre en sourdine toutes les autres-- veuillez choisir la langue sur le menu « Interprétation » et assurez-vous de mettre en sourdine tous les autres

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

appareils, et veuillez parler clairement à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise de vos propos.

Cette discussion a lieu entre le Conseil d'administration et les membres du conseil de la GNSO uniquement. Par conséquent, nous n'allons pas prendre de questions du public. Toutefois, tous les participants peuvent faire des commentaires dans le chat. Veuillez utiliser le menu déroulant dans le pod de chat et sélectionner « Répondre à tous les panélistes et participants ». Cela permettra à tout le monde de voir votre commentaire. Veuillez noter que les discussions privées ne sont possibles qu'entre panélistes dans le format Zoom Webinar. Tout message envoyé par un panéliste ou un participant standard à un autre participant standard sera également vu par les autres coanimateurs et autres panélistes de la séance.

Pour visualiser la transcription en temps réel, cliquez sur le bouton *Closed Captions* dans la barre d'outils Zoom.

Sur ce, je cède la parole au président du Conseil d'administration, Maarten Botterman. Maarten, c'est à vous.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Franco. Bienvenue à tous à cette réunion conjointe entre le Conseil d'administration de l'ICANN et la GNSO.

Qui aurait pensé, il y a dix-neuf mois, que c'était la dernière réunion présentielle entre le Conseil d'administration et le conseil de la GNSO ? On ne savait pas, il y a dix-neuf mois, que ça allait se produire, que tout

cela allait se produire. Il ne s'agit pas de réunions qui sont toutes écrites sur le papier. Il s'agit de réunions très importantes pour nous, et nous allons aujourd'hui aborder des questions très importantes.

Alors, les principaux intervenants du Conseil d'administration aujourd'hui, ce sont les principales personnes qui vont intervenir sur des sujets spécifiques. Mais l'idée, c'est d'avoir une bonne discussion aujourd'hui.

Donc l'idée, c'est de bien profiter de l'heure qui nous est offerte.

Philippe ?

PHILIPPE FOUQUART : Merci. Très heureux d'être avec vous. Merci de nous avoir invités. C'est toujours un plaisir pour nous de vous revoir, que ce soit de manière virtuelle-- c'est toujours un peu surprenant, mais bon, il faut s'y faire.

Très heureux d'être avec vous, donc, pour pouvoir aborder trois questions aujourd'hui qu'on a inscrites sur l'ordre du jour. Donc, sans plus attendre, nous pouvons rentrer dans le vif du sujet.

MAARTEN BOTTERMAN : Alors, la première thématique : actualisation sur la recommandation de la GNSO, politique, par rapport à la recommandation 12, phase 1 de l'EPDP. On va avoir quelques échanges là-dessus.

Sur ce, Becky, est-ce que vous voulez nous introduire ce sujet ?

BECKY BURR :

Oui. Merci. Très heureuse de vous retrouver, ne serait-ce que de manière virtuelle. Très impatiente de vous reparler de manière présentielle.

Alors, le Conseil d'administration apprécie énormément la manière dont nous avons pu travailler avec le conseil sur ces deux questions. Vous vous souviendrez que nous avons eu des questions sur ces deux aspects, par rapport à la recommandation 7. Et notre perception a été que la manière dont la recommandation allait fonctionner ne serait pas conforme à la politique consensuelle établie. Et l'on a demandé des précisions de la part du conseil par rapport à cela.

Et par rapport à la recommandation 12, on était préoccupé par rapport à la perte de contenu d'information par rapport aux titulaires de nom de domaine. Nous avons eu de bons échanges avec le RRT et avec le conseil, et nous avons apprécié les informations données par le conseil.

Comme vous l'avez vu, nous avons envoyé un courrier sur la recommandation 12 en résumant nos conclusions et ce que nous avons compris à la lumière de tous les domaines impactés, sachant qu'un accord serait la meilleure manière d'avancer.

Maintenant, par rapport à la recommandation 7, nous avons donné notre point de vue quant à la manière d'avancer sur ce point. Donc, votre retour d'information par rapport à la preuve qu'on a défendue sur ce point-- alors, à supposer que l'on puisse régler cela par rapport à la recommandation 7, ça nous permettrait de débloquer également

d'autres domaines de mise en œuvre pour d'autres tâches, et ça permettrait de progresser, de faire progresser les discussions entre l'organisation et les parties contractantes par rapport à ce point.

Donc, nous considérons que nous avons progressé sur ce point et nous espérons pouvoir le faire aussi vite que possible.

PHILIPPE FOUQUART :

Merci Becky. Nous avons bien pris note des deux courriers dont vous avez parlé, et la balle est dans notre camp maintenant.

Par rapport au calendrier par rapport à la recommandation 12, j'ai partagé avec le conseil de la GNSO. Il est peu probable que nous ayons le temps d'en parler et d'aborder toutes les hypothèses évoquées dans ce courrier demain. Mais le plus probable est qu'on pourra le faire au mois de novembre. Nous allons avoir une réunion du conseil en novembre, début novembre. Et donc, il est fort probable que l'on puisse aborder à ce moment-là cette lettre.

Par rapport aux autres points, je vais demander à Pam de bien vouloir nous présenter les autres éléments.

Pam ?

PAM LITTLE :

Bonjour à tous. Merci, Philippe. Bonjour à tous du Conseil d'administration de l'ICANN.

Alors, je pense qu'outre ces deux points en suspens dont vient de parler Becky, qui ont eu quelques développements récents, et bien entendu, le conseil de la GNSO va y prêter une attention particulière et on va voir comment revenir vers vous pour confirmer la recommandation 12 et voir si votre compréhension des choses et la mise en œuvre évoquée dans votre dernier courrier est conforme avec l'objectif recherché dans la recommandation 12.

Je pense que, d'une manière générale, la raison pour laquelle nous avons soulevé ce point, c'était de chercher une manière d'améliorer -- une manière constante -- nos processus et la manière dont les recommandations de politiques sont élaborées de la part de la communauté. Et une fois que ces recommandations sont soumises au conseil, le conseil élabore des recommandations qui sont ensuite envoyées au Conseil d'administration. Et une fois que le Conseil d'administration les adopte, alors, elles passent à la mise en œuvre. Et cet effort de mise en œuvre est mené par l'organisation ICANN.

Donc, il s'agit de rôle tripartite et de responsabilités bien réparties entre trois parties. Ce que l'on s'efforce de faire, nous, au conseil, c'est que lorsque nous recevons le rapport final d'un groupe de travail, par exemple tout récemment avec l'EPDP phase 2A, son rapport final, le conseil s'efforce sans arrêt de s'en tenir au calendrier du processus PDP qui stipule que le conseil doit examiner et voter sur le rapport final avant la deuxième réunion du conseil. Et c'est ce qu'on va faire. Et je pense que demain, à la réunion du conseil par rapport à la phase 2A de l'EPDP et son rapport final, nous allons prendre une décision.

Ce qui est un peu difficile, c'est qu'une fois que ces recommandations sont approuvées par le conseil, puis le rapport sur les recommandations et envoyées au Conseil d'administration, alors, les choses sont un peu moins prévisibles en termes de calendrier. Lorsque le Conseil d'administration prend une décision par rapport aux recommandations émanant du conseil-- et un autre facteur qui complique un peu les choses et qui rend les choses moins prévisibles, c'est maintenant l'introduction de la Phase de conception opérationnelle, qui fait comprendre plus de temps avant que le Conseil d'administration examine les recommandations adoptées par le conseil.

Et nous savons bien que certains de ces projets, par exemple la phase 2 de l'EPDP, le système d'accès normalisé et les procédures ultérieures, ces deux points incluent des projets complexes. Et leur mise en œuvre va prendre du temps. Mais la communauté souhaite avoir une certaine prévisibilité aussi, parce que la communauté consacre parfois des années et fournit énormément d'efforts pour élaborer les recommandations politiques à l'intention du conseil. Mais ensuite, on a le sentiment qu'une fois que le conseil en est saisi, alors il faut savoir quand le Conseil d'administration va prendre une décision une fois l'examen de ces recommandations fait, et quand la mise en œuvre va avoir lieu.

Je vais donner mon exemple personnel. Ça fait sept ans que je suis au conseil, et demain, lors de la réunion, je vais le quitter. Et j'essaie de me tourner vers ce qui s'est passé et d'analyser ce qu'a accompli le conseil

ou la communauté de la GNSO par rapport à l'élaboration de politiques. Et pour moi, c'est très difficile de trouver un effort d'élaboration de politiques qui ait été finalisé et adopté par le conseil, adopté par le Conseil d'administration et mis en œuvre.

Je ne peux trouver aucun exemple de ce type.

Et donc, cette question. Comment pouvons-nous faire le processus d'élaboration de politiques, pertinent, prévisible et opportun, surtout une fois que le conseil a adopté ou pris une décision par rapport à un rapport final en particulier ? Parce que ça, ça a une incidence sur la manière dont le conseil fonctionne, travaille, et a un impact sur toute la communauté. Parce que ce calendrier implique une certaine incertitude par rapport aux ressources dont on a besoin, même par rapport aux ressources nécessaires pour la mise en œuvre de la part de la communauté, et la manière dont le conseil peut jouer un rôle plus actif dans la mise en œuvre. Comment mieux coopérer ou coopérer en plus étroite coopération pour aider dans la mise.

Sur ce, je vais faire une pause et je vois que Becky a levé la main.

MAARTEN BOTTERMAN :

Bien. Merci beaucoup. Nous allons essayer de parvenir à davantage de clarté. Mais le problème est tellement complexe que nous devons parfois nous assurer que tous les éléments sont aussi clairs et transparents que possible. Et de cette façon, le calendrier nous guide aussi. Mais, comme la GNSO, le Conseil a besoin de temps pour

s'assurer-- d'abord, pour parvenir à des conclusions et puis pour s'assurer que nous sommes sur la bonne voie.

Nous n'attendons pas que le rapport soit complet ; nous avons les réunions qui nous permettent d'explorer les questions, mais, ensuite, nous devons attendre et nous assurer que nous pouvons continuer.

Becky, vous voulez répondre ?

BECKY BURR :

Oui. À propos de ce qui a été dit, notamment pour la Rec 7 et Rec 12, je pense que c'est très utile — recommandations 7 et 12 — je pense que c'est très utile pour nous, parce que ça a demandé un certain temps pour nous, beaucoup de conversations. Et je pense qu'en petit groupe entre le Conseil et les membres, on comprend mieux ce qui se passe. On avance dans ces problèmes. Mais ça nous a pris un certain temps pour élaborer tout cela, mettre tout cela au point. Donc, le Conseil est en train de voir un petit peu. Et je crois que c'est bien pour nous de réfléchir en tout cas en ce qui concerne ce problème.

Vous nous envoyez une politique, nous avons des questions concernant cette politique ; quelles sont les meilleures manières d'analyser ces questions, d'obtenir des réponses ? Voilà. Je crois que c'est comme cela qu'il nous faut analyser. Et peut-être qu'il y a de meilleures manières de parvenir à tout ça que ce que nous avons fait jusqu'à maintenant avec les recommandations 7 et Q2.

MAARTEN BOTTERMAN : Est-ce que vous voulez reprendre ou répondre à ce qui a été dit, Pam, et, ensuite, nous donnerons la parole à Philippe.

Pam, est-ce que vous êtes d'accord ?

PAM LITTLE : Vous voulez que je donne la parole à Philippe.

PHILIPPE FOUQUART : Oui, je dirais que c'est une réponse à ce qui vient d'être dit par Becky. Je dirais que nous savons que le document comprend différentes modifications des politiques de consensus. Et je dirais qu'il faut que cela soit fait de manière professionnelle, prévisible.

Mais, cependant, je dirais qu'il y a quelques mois déjà qu'il y a eu une série de signaux que nous avons reçus. Et hier, pendant une séance concernant ce point-là et concernant le suivi et le service après-vente, je dirais, de cette politique élaborée par la GNSO. Et c'est un point important. Il y a eu une séance de planification de stratégie au cours de laquelle vous avez dit que cela a été proportionné, et qu'on avait cette manière d'aborder les problèmes, des fois, que c'était efficace, des fois c'était à distance. En tout cas, nous comprenons qu'il est nécessaire pour nous d'intégrer de manière professionnelle la façon dont nous continuons à travailler avec vous, avec le Conseil, et avec les autres groupes, et que ce soit tout à fait transparent pour la communauté. C'est très important aussi pour la GNSO.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, tout à fait. Goran.

GORAN MARBY : Oui. Je pense que c'est une bonne discussion. C'est une discussion que le conseil et Org ont depuis l'année dernière.

Nous avons eu cette discussion, mais je pense que nous allons atteindre un point au niveau du travail fait par Org et par la communauté qui nous soutient. Mais nous soutenions aussi la communauté. L'année dernière, par exemple, nous avons soutenu 4000-- ou organisé plus de 4000 cours. Et nous allons parvenir à un point où tout sera sur la table, mais nous allons devoir commencer à prioriser certaines choses.

Donc nous avons commencé à faire cela, parce que nous avons une quantité limitée de ressources pour la communauté au niveau de Org pour faire le travail. Et vous nous avez entendu parler, hier. Nous avons 250 recommandations qui ont été revues. Il y a certains PDP qui n'ont pas encore été terminés. Qui n'ont pas été fait. Nous avons un contexte très compliqué. Si vous regardez les documents qui existent pour la prochaine série, nous avons un projet de deux à trois-millions de dollars qui prend quatre ou cinq ans pour la mise en œuvre. Donc on est en train de regarder si on peut trouver des délais plus courts, mais on a beaucoup de choses à apprendre ici. Y compris au niveau de la conversation que nous avons avec la communauté.

La communauté doit participer à cela. Donc, lorsqu'on a commencé, l'année dernière, on a décidé de se réorganiser. On a voulu mettre en place de nouvelles mesures pour travailler d'une manière plus efficace.

On a mis en place un département de planification. Et le Conseil a établi un comité de planification ; nous avons maintenant un leadership avec lequel nous parlons et nous devons reconnaître maintenant que nous allons devoir mettre des priorités sur certains points.

Et je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous pour dire que rien n'a lieu. Si l'on regarde la phase 2A, le Conseil l'a fait, à part quelques recommandations pour la phase 2.

Le fait qu'on soit capable de s'assurer que les choses n'étaient pas compliquées, ont été acceptées. On va continuer à travailler avec la GNSO, pas pour l'ODP. Il y a des choses qui ont été faites, qui étaient très compliquées, et qui ont été menées à bien.

Donc, on a-- ça peut être très facile de prendre des décisions au sein de l'ICANN. Je peux prendre des décisions ; le Conseil peut prendre des décisions... ce n'est pas comme cela que l'ICANN fonctionne. Nous devons tenir compte de ce que nous devons faire et des autres groupes dont nous devons tenir compte, parce que c'est comme cela que fonctionne le modèle multipartite. Donc, je dois appliquer ce modèle pour la GNSO, pour tout le monde. Il fonctionne comme ça.

Mais si vous regardez, nous avons des processus qui sont en place. Après la transition, il y a eu une série de nouvelles règles qui ont été mises en place. Je ne m'en plains pas, mais ça veut dire que nous devons trouver des moyens. Par exemple, le Conseil ne peut pas présenter ces politiques. Il faut passer par la GNSO. Et ce sont une série de choses qui sont compliquées. Nous devons nous assurer que ce

modèle multipartite fonctionne en permanence, et c'est le meilleur système. Et je ne peux pas faire ce travail sans être convaincu que les principes sous-jacents concernant la façon dont nous faisons notre travail, à savoir le modèle multipartite, et la meilleure manière de le faire.

Mais nous devons travailler tous ensemble. Personne ne doit être accusé. Quand nous avons parlé, je pense que nous devons trouver un autre système pour soutenir le système-- la façon dont fonctionne le système des PDP. Nous devons participer différemment. Nous sommes maintenant à la partie de l'identification d'un système de travail qui a été compliqué, et on a constaté qu'on n'a pas fini. Alors, comment trouver un débat ? Nous devons maintenant mettre en place un processus pour nous assurer que le Conseil et la GNSO fonctionnent correctement. Nous allons utiliser l'ODP aussi. Mais nous devons voir comment est-ce que nous pouvons participer au travail du conseil de la GNSO. Nous devons être sûrs que tout le monde respecte la partie des politiques. L'IRT par exemple.

Donc dans la mesure où on ne finit pas dans une discussion où rien n'avance, je dirais que si ce sont des discussions positives, c'est parfait. L'ICANN a jusqu'à maintenant travaillé depuis de nombreuses décennies, et a bien travaillé. Donc, nous devons évoluer. Nous devons passer-- évoluer au niveau de la couche supérieure. Mais je pense que nous pourrons le faire. Nous avons beaucoup de travail. Beaucoup de choses ont été faites au niveau de l'EPDP aussi.

PAM LITTLE : Oui. Merci Goran. Je voudrais préciser que je n'avais pas l'intention d'accuser le Conseil de ne rien faire ; du tout, non, non, non.

Je me rends bien compte qu'il y a beaucoup de travail qui est fait. On peut se demander comment, comme vous l'avez dit, mieux coordonnée, surtout pour la phase de mise en œuvre. Et puis aussi après. Le Conseil a dû prendre des décisions.

Et comme vous l'avez dit, Goran, le conseil vient de recevoir une lettre de Theresa portant sur la façon dont on peut modifier certaines politiques. Je dois admettre que je n'ai pas pu lire ce document à tête reposée. J'espère que le nouveau conseil se chargera de cela. Mais je dirais que cela m'a permis de réfléchir un petit peu et de reconcevoir tout cela pour continuer à avancer. Je pense que c'est important de commencer cette conversation en tout cas.

Je vous remercie.

GORAN MARBY : Oui. C'est un document important sur lequel nous avons beaucoup réfléchi. Il ne s'agit pas d'une simple négociation. C'est un document longuement réfléchi, sur lequel nous avons travaillé avec les membres du Conseil pour améliorer les processus, améliorer le niveau de conversation portant sur ces processus.

PAM LITTLE : Merci. Je donne la parole à Maarten et à Philippe.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci. C'est une bonne discussion.

Oui. Je dirais que nous devons voir quels sont les processus qui sont nécessaires pour la planification. Et une phase de conception opérationnelle, ODP. Et si on le fait correctement, et si cela est transparent, cela peut être très utile. Il ne faut pas que ça disparaisse dans un trou noir. Voilà.

En tout cas, nous appliquons cette transparence. Cette discussion est très intéressante. Nous avons eu une discussion similaire il y a un an et demi pour améliorer notre participation, pour répondre aux attentes aussi qui existent nous concernant. Et nous avons eu des échanges avec Philippe pour avoir deux liaisons, pour nous assurer que la communauté participe et que nous puissions aussi interagir directement au niveau des décisions, au niveau des informations aussi, de façon à avancer.

Donc, je pense que maintenant nous devons faire le travail qui est dans le prolongement de tout ce qui a été fait par étapes.

Donc, ce PDP date d'il y a deux ans. Donc on a ici un exemple de bonnes pratiques. Maintenant, on peut peut-être le mettre à jour, puisqu'on avait le PDP 3.0. Peut-être que, maintenant, on pourrait parler du PDP 4.0.

Voilà. On avance et j'en suis tout à fait conscient. Donc je vous encourage à continuer cette discussion ouverte et je suis ravi de savoir que cela va continuer.

PHILIPPE FOUQUART : Alors, quelques mots brièvement pour vous remercier d'avoir partagé cela avec nous, d'avoir partagé ce document avec nous. Il y a quelques années, les choses auraient été différentes, je suppose. Donc, nous allons revenir vers vous pour cela. Nous apprécions en tout cas la nature de ce document de réflexion, comme vous l'avez appelé, Goran. Et merci de l'avoir partagé. Pour essayer de généraliser, d'être plus transparents comme on aime l'appeler, nous, à la GNSO, dans l'élaboration des politiques.

MAARTEN BOTTERMAN : Y a-t-il d'autres demandes d'intervention avant de passer de la séance de planification stratégique ?

Philippe, je suppose, vous voulez partager votre point de vue là-dessus ?

PHILIPPE FOUQUART : Oui, je vais être bref sur ce point. Vous vous en souviendrez, nous avons eu une séance de planification stratégique au sein du conseil au début de chaque trimestre, et ce, depuis cinq ans. On l'avait en janvier [...] en début de chaque mandat. Donc au début du mois de janvier, ou, en tout cas, tôt dans l'année. Et cela va jusqu'à la mi-novembre.

Et c'est la manière dont on peut sociabiliser, se connaître les uns les autres. C'est important, mais ce n'est pas l'essentiel.

C'est aussi l'opportunité pour nous de lancer un certain nombre d'initiatives. Vous avez parlé du PDP 3.0 ; ça a été également une occasion pour nous d'améliorer notre gestion des projets, notre gestion des ressources aussi, dans une certaine mesure, puisque c'est quelque chose qu'on est amené à améliorer à l'avenir.

Donc, cette fois-ci, de nouveau, cette séance va être virtuelle comme je l'ai dit, et nous avons fixé plusieurs objectifs pour cette SPS, session de planification stratégique.

L'un d'entre eux, c'est celui que nous venons d'aborder, la manière dont on peut superviser les choses, être plus transparent, et travailler de la manière la plus efficace possible par rapport aux politiques que l'on élabore.

L'autre thématique, c'est comment avancer dans la manière dont on gère nos projets. On a géré nos projets jusqu'à présent, puisqu'on les supervise. Nous avons ce que l'on appelle un radar, un projet que l'on développe dans un certain délai. Mais en termes de gestion de ressources, nous sommes loin d'une gestion de ressources optimales, avec des ressources limitées. Donc il faut améliorer les choses à ce niveau-là. Et bien entendu, avec le travail des volontaires, c'est tout un défi. Et je ne veux pas ajouter un fardeau supplémentaire sur leurs épaules. Donc il va falloir aborder cette question aussi.

Donc voilà deux, trois objectifs que nous avons pour cette séance STS, séance de planification stratégique.

Donc je vous l'ai dit, on va l'avoir à la mi-novembre. Et nous aurons deux invités du Conseil d'administration. Becky, vous êtes la bienvenue comme vous l'avez été la dernière fois. D'ailleurs, vous êtes venus plusieurs fois. Nous avons eu la bonne chance de vous recevoir plusieurs fois. Et je le répète, ça va être une séance virtuelle.

Donc voilà un petit peu l'idée pour cette année. Et le conseil est à votre disposition si vous voulez poser des questions ou faire des commentaires par rapport à ce que nous pourrions faire pendant cette séance de planification stratégique.

MAARTEN BOTTERMAN : Alors, je regarde le chat. Et ce que vous venez de dire, c'est un défi n'est-ce pas ? Parce que vous ne voulez pas surcharger les volontaires. Mais il faut aussi leur donner l'occasion de s'exprimer. Donc ça, c'est un équilibre assez difficile à trouver.

Oui, Philippe.

PHILIPPE FOUQUART : Merci, Maarten.

J'en viens à la gestion des ressources et du travail des volontaires. Nous sommes parfaitement conscients du fait qu'inclure des chiffres sur un fichier Excel qui ne font aucun sens et consacrer beaucoup de temps,

ça fait qu'on ne peut pas bien gérer les projets. Donc c'est la principale difficulté en termes de gestion de ressources. Pour avoir une bonne gestion des ressources, il faut avoir une bonne vision des choses, et ça, c'est réellement une grande difficulté. Et c'est ce qu'on essaie de régler de manière proportionnelle. En tout cas, équilibrée.

MAARTEN BOTTERMAN : Très bien. Merci Philippe.

S'il n'y a pas d'autres questions, alors nous avons l'occasion d'aller prendre peut-être un petit verre au bar ensemble. En tout cas, merci d'avoir pris le soin d'identifier les défis qui se posent. C'est parfois difficile de faire lorsqu'on n'est pas réunis, et il faut saisir toutes les occasions pour prendre contact, que ce soit par l'intermédiaire de réunions Zoom ou autre, pour trouver une manière d'avancer ensemble, et ce, dans le meilleur intérêt de l'ICANN. Pour nous-mêmes, mais aussi et de plus en plus parce que les gens ont les yeux rivés sur nous. Et il est bon de montrer que nous sommes des responsables en bonne et due forme de l'Internet. Donc merci, de nouveau, de cette séance, et nous attendons avec impatience la prochaine réunion où nous pourrons échanger avec vous.

Donc cette réunion est levée. Ah ! Non, attendez. Excusez-moi. Nous avons une question de la part du Conseil d'administration. J'oubliais la question du Conseil d'administration. Est-ce qu'on peut l'afficher à l'écran s'il vous plait ?

Alors, cette question est liée à ce dont je viens de parler à l'instant. Je vous disais, les yeux du monde sont rivés sur nous. Et cela a un impact sur la manière dont on s'acquitte de notre mission. Et il y a un intérêt par rapport à la manière dont l'Internet est géré.

Donc, comment pensez-vous que l'on peut identifier de manière plus efficace et travailler en étroite coopération avec les gouvernements sur la scène internationale ? Et comment pensez-vous que l'on peut éduquer, former et interagir avec eux sur les questions géopolitiques liées à la mission de l'ICANN ?

Alors, vous savez qu'il y a un rapport du PDG de l'ICANN, avec une liste des personnes qu'il rencontre ; on a un plan stratégique avec une approche très spécifique à ce niveau-là. Mais comment pouvons-nous améliorer les choses dans ces domaines ?

PHILIPPE FOUQUART :

Merci Maarten.

Je ne sais pas comment aborder cette question. En effet, il y a un certain nombre de questions et de retour d'informations sur cette question spécifique au sein de la GNSO. Donc je n'aimerais pas ici réitérer de discussions qui ont déjà eu lieu. La question

Mais ce que je peux vous dire, c'est que le conseil a eu un certain nombre de questions que vous avez abordé dans d'autres réunions. Je ne sais pas si vous voulez les aborder maintenant. Mais en tout cas, on a abordé ça dans nos questions.

Je sais que vous avez abordé cette question avec le CSG, mais peut-être que vous souhaitez préciser cela. Il y a des éléments liés concrètement aux exemples que vous avez en tête pour le court terme et à la manière dont, du point de vue pratique, ces séances pourraient réunir les contributions en vue d'atteindre cet objectif si vous voyez ce que je veux dire.

Mais peut-être que vous pourriez nous en dire un peu plus là-dessus ; je sais, Tania, que vous vous êtes penchée sur la question et peut-être que c'est une bonne occasion pour que vous nous en disiez un peu plus sur l'état des discussions sur cette question.

TATIANA TROPINA :

Oui merci Philippe. Alors la première chose à dire, c'est ce qu'a dit Philippe. Lorsque vous dites « nous », est-ce que vous parlez du conseil d'administration ou de la communauté, ou des deux en même temps ; c'est la première chose qui nous interpelle.

Ensuite par rapport au Conseil, nous aimerions aussi préciser une chose : lorsque vous faites référence aux questions géopolitiques, et également à la lumière du récent blog posté par Goran, quel est le besoin de cet engagement par rapport au court terme, au long terme, et quelles sont vos priorités ou bien est-ce que c'est plus une question d'ordre général ?

À cet égard, comment est-ce que nous — quelque soit ce nous — pourrions travailler et quel serait l'objectif à court, moyen et long termes ?

Et aussi, vous rappeler que nous savons que cette conversation d'une manière ou d'une autre n'est pas nouvelle pour nous ; souvenez-vous qu'elle a déjà eu lieu en 2018 et 2019.

Et ensuite, la question était de savoir qui allait s'en charger, l'organisation ICANN ou la communauté. Nous avons eu des échanges. Et ce qu'aimerait réitérer ici le conseil, c'est un point évoqué dans cette lettre envoyée en juillet 2018. Et je vais vous lire ce texte. J'en suis désolée ; je ne m'en souviens plus.

« La GNSO saluerait de plus en plus d'informations du conseil d'administration pour l'analyse des contributions reçues de la part de la communauté ». Donc j'espère qu'il y a suffisamment d'éléments pour pouvoir lancer cette discussion.

Et je vous cède la parole Maarten.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui merci Tatiana. On m'a demandé de réitérer notre rôle dans l'écosystème. Donc les priorités de la communauté. Et le Conseil d'administration s'assure que tout cela est légitime, raisonnable et conforme aux statuts constitutifs. C'est également pourquoi les choses prennent un peu de temps. Parce que nous ne suivons pas un modèle descendant.

Mais Goran, si vous voulez parler de l'engagement avec les gouvernements, puisque c'est un travail que vous menez, allez-y.

GORAN MARBY : Tatiana, j'ai le sentiment qu'on a déjà parlé de cela auparavant.

TATIANA TROPINA: Oui. Plus ou moins. Plus ou moins.

GORAN MARBY : Écoutez, première chose. Si vous regardez le paysage d'interaction avec les gouvernements par l'intermédiaire des plateformes, on en a parlé. Et excusez-moi si je me répète. On est les témoins d'une nouvelle menace par rapport à l'interopérabilité de l'Internet.

L'une de ces menaces, c'est la plateforme russe et les efforts de la Russie pour occuper le poste de secrétaire général de l'UIT.

Donc il y a des pressions, et les serveurs racines sont inclus là-dedans. Donc ça, pour commencer.

On a vu différentes propositions dans différents forums de l'ONU, y compris le fait que l'ONU devra déclarer le DNS comme une infrastructure critique. Et donc, le DNS devrait relever de la compétence juridique du système de l'ONU. Bien entendu, on n'est pas d'accord avec cela.

On a vu la proposition pour un nouvel IP, qui n'a absolument rien à voir avec les IP.

On voit des propositions législatives de par le monde qui fleurissent un peu partout pour se connecter à ce qu'on appelle l'interopérabilité de l'Internet et pour élaborer des politiques.

On voit tout cela. Et on commence à voir une tendance qui se dessine. Et du point de vue du Conseil d'administration et de l'organisation ICANN, on veut avoir une meilleure interaction avec la communauté là-dessus. On ne sait pas ce qui va se passer. Est-ce que pour nous c'est possible d'assurer un suivi de toutes les nouvelles législations qui fleurissent de par le monde ? Non. C'est impossible. On a besoin de la contribution de la communauté pour ça, et on reçoit la contribution de la communauté d'ailleurs.

On a proposé à chaque réunion de l'ICANN, il y a un créneau de 90-minutes avec une discussion sur les géopolitiques, la gouvernance de l'Internet, etc. avec la communauté pour qu'on puisse avoir un dialogue où on présente les tendances qui se dessinent de manière plus précise.

Et avec différentes parties de la communauté, on a différentes parties de la communauté-- par exemple, avec une certaine partie de la communauté, on a parlé du NIS 2. On a une loi qui va venir sur le service numérique en Chine. Il y a un rapport qui va être publié là-dessus, et je pense qu'il est grand temps d'avoir un dialogue, parce que je pense que la plupart d'entre nous qui travaillons à l'ICANN croient fermement en notre modèle multipartite.

Et on dit, dans le rapport de 65 pages, avec quels gouvernements on se réunit, et de quelle manière, etc., et quelles sont les questions dont on parle, les politiques notamment, le RGPD aussi ou NIS 2.

Et nous avons des préoccupations. par exemple, une partie de NIS 2 qui aimerait règlementer les opérations des serveurs racines, etc.

Donc nous pensons que c'est le moment que cette conversation ait lieu. Maintenant, il faut voir quel rôle vous voulez assumer.

À mon avis, quand on parle de « nous », c'est toujours l'organisation de l'ICANN et la communauté. Parce que je pense qu'on partage les problèmes.

Nous avons eu une idée que nous avons proposé il y a quelques années de créer un groupe de gouvernance de l'Internet, et ça n'a pas marché. Cette proposition n'a pas eu de succès. Et maintenant, c'est pour cela que nous proposons cela. Et si vous voyez certains de mes objectifs, les objectifs que j'ai publiés dans mon blog, cela répond aux questions-réponses. Il y a des rôles qui sont liés à cela, y compris le fait d'ajouter davantage de ressources aux parties de l'organisation de l'ICANN qui fonctionnent. Par exemple, le travail avec les législations du monde entier ou les législateurs du monde entier.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci. Merci beaucoup. Tatiana, allez-y.

TATIANA TROPINA : Merci beaucoup. Je ne veux pas accaparer la parole, mais je voudrais ici soulever deux questions. Éclaircissements.

Goran, je dirais-- est-ce que cet effort vise les parties prenantes, vise à les éduquer ? Est-ce que vous voulez créer une interface avec la communauté de l'ICANN ?

Et cela m'amène au deuxième point. Lorsque vous parlez de cette notion de « nous », vous et Maarten, en tant qu'organisation de l'ICANN, communauté de l'ICANN, conseil de l'ICANN, je vois un petit peu de confusion. Parce que la communauté de l'ICANN n'est pas quelque chose de monolithique. Vous parlez de la Russie, mais la Russie appartient au GAC et le GAC fait partie de la communauté de l'ICANN.

Donc tout le monde ne partage pas les mêmes idées. Et je pense que quand vous parlez de « nous », quand quelqu'un communique avec le monde extérieur, il fait partie de la communauté de l'ICANN, mais il peut avoir d'autres intérêts, d'autres idées. Et tout le monde ne doit pas partager les mêmes opinions. Premier point.

Et deuxième point à propos des efforts en eux-mêmes.

Je dirais, qu'est-ce que cela signifie ? On parle de CCWG sur la gouvernance de l'Internet. Même la communauté n'est pas d'accord ce dont on a besoin. Donc, cette notion se complique ici. Vous voyez ? Il va falloir peut-être faire quelques petites modifications.

MAARTEN BOTTERMAN : Allez-y. Rapidement.

Quand nous parlons de « nous », c'est que nous devons mettre en œuvre cette mission tous ensemble. C'est dans ce sens-là que nous

parlons de nous. Nous avons bien sûr ce rôle qui est lié au système des identificateurs uniques, qui soit stable et sûr.

GORAN MARBY :

J'ai parlé de la plateforme russe, mais nous sommes opposés à la proposition de la Commission européenne, par exemple, qui sont très actifs dans le GAC aussi. Vous le savez.

Donc, en ce qui concerne l'aspect multipartite, je dirais que nous avons réfléchi, et nous pensons que la proposition de l'Union européenne, de la Commission européenne est négative.

Donc, la façon dont nous voyons les choses, c'est qu'il y a des discussions qui n'existent pas qui devraient avoir lieu. Et au niveau de l'organisation de l'ICANN, nous voyons qu'il y a des menaces qui existent. Et ce ne sont pas des opportunités, ce sont des menaces. Et nous devons participer ici dans ces questions. Et la communauté de l'ICANN aussi doit participer.

Donc, ce que nous avons fait il y a quelques années, ça a été de travailler avec différentes parties de la communauté, et d'envoyer des mises à jour des différentes opinions, et des mises à jour aussi abordant la question législative sans prendre parti. Mais nous devons prendre contact avec chaque groupe pour que leur opinion soit entendue. Donc si vous avez une meilleure manière de le faire, je serais ravi de l'entendre.

En tout cas, des fois, il faut poser des questions. Et des fois, on ne sait pas quelle est la réponse. On définit la question, on la pose à la communauté pour savoir comment faire mieux les choses. Je n'ai pas la réponse. Je pense que le Conseil n'a pas la réponse. C'est difficile. Donc c'est pour cela que c'est une question.

Et ce qu'on veut parvenir à faire, c'est d'organiser une coordination pour qu'il puisse y avoir une conversation ouverte avec la communauté. Je pense que ça serait une défaillance de ma part de ne pas fournir suffisamment d'informations à la communauté de l'ICANN de façon à ce qu'ils puissent en tenir compte dans le processus d'élaboration de politiques.

Donc aujourd'hui, je dois assumer cette obligation de façon à ce que vous sachiez où vous en êtes au niveau des politiques. C'est important.

Un des rôles pour nous est de nous assurer que vous comptez sur les bonnes informations pour prendre les bonnes décisions. C'est comme cela que ça fonctionne.

Est-ce que cela est suffisant ? Je ne sais pas. Probablement pas. Mais c'est déjà quand même quelque chose.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci. Peut-être Philippe peut-il prendre la parole ?

PHILIPPE FOUQUART : Oui. Merci Maarten. Philippe au micro.

Je laisse un peu de côté la question avec ces exemples. Je dirais que je voudrais faire une petite observation.

Pendant cette séance, je pense que ce serait utile de parler de la façon dont on peut faire les choses et ce que l'on attend de nous.

Par exemple, entre le fait d'aborder des contributions, des propositions aux différentes communautés, et comparer cela au fait de fournir des amendements, des suggestions, des modifications. Je pense que ce sont deux choses différentes. Et je crois que la communauté devra savoir qu'est-ce qu'on doit faire, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse, et si c'est les deux choses, si c'est une seule chose. Je crois que ce serait utile pour mieux comprendre votre objectif.

Merci.

MAARTEN BOTTERMAN :

Oui, merci.

Je dirais que, pour une question de clarté, non, au niveau du Conseil, nous avons une certaine diversité de voix et d'opinion, mais nous essayons de parvenir à un consensus et de parler à travers une seule voix. Merci.

Je précise que je ne suis pas en train de regarder le chat. Donc, s'il a quelque chose d'important, s'il vous plait dites-moi.

Et s'il y a quelque chose que la GNSO souhaite aborder, c'est le moment. Tatiana, allez-y.

TATIANA TROPINA : Je vois qu'un de membres pose une question sur le RPM. Donc, peut-être qu'on pourrait lui demander de lever la main et de poser sa question.

MAARTEN BOTTERMAN : Bien. Parfait.
Qui veut poser la question ? Maxime. Allez-y.

MAXIME ALZOBA : Je voudrais savoir combien d'ODP il peut y avoir en même temps. Je crois qu'il ne peut y avoir que deux, puisque le RPM, la phase 1 du RPM est terminée depuis quelque temps.

Et à votre avis, quel est le calendrier pour l'ODP pour la phase 1 du RPM, et pour la migration de l'ODP.

Je vous remercie.

MAARTEN BOTTERMAN : Je vais regarder.

GORAN MARBY : Je dirais qu'en général, c'est que le RPM, si je me souviens bien, le Conseil a commencé à considérer les recommandations de la phase 1 du RPM. Je viens de recevoir un message.

Et après la fin de la procédure de commentaires publics, le Conseil va discuter des recommandations. Je n'ai pas reçu d'ODP pour celui-ci, je dirais, parce que je ne pense pas que la complexité du RPM le justifie. Mais c'est le Conseil qui doit prendre sa décision.

Toutes les politiques qui découlent-- qui proviennent du conseil de la GNSO ne se transforme pas obligatoirement en ODP. C'est seulement celles qui sont les plus complexes. Nous sommes tous d'accord pour dire que les deux qui ont été approuvés par le Conseil sont assez complexes.

AVRI DORIA :

Oui. Je voudrais ajouter ici que, comme Goran l'a dit, c'est une tâche qui va être confiée au groupe du SubPro, procédures ultérieures. Et nous avons seulement commencé à travailler là-dessus. Je ne pense pas que l'on puisse recommander au Conseil de faire une ODP. Je suis d'accord avec Goran. Je ne pense pas que ce soit dans nos projets.

Merci.

MAARTEN BOTTERMAN :

Merci.

Donc, l'ODP n'est pas quelque chose que nous faisons obligatoirement. Quand le travail n'est pas prêt, n'est pas en cours de préparation pour la prochaine étape, on peut mettre en place ce type d'ODP.

Merci. Bien.

Je crois que c'est lors de conclure. Donc je vous remercie tous d'avoir posé des questions. J'espère que nous y avons répondu correctement. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à nous joindre. Notre objectif est d'avancer, et d'avancer dans le travail. Donc je vous remercie beaucoup Philippe.

PHILIPPE FOUQUART : Merci. Merci aux membres du Conseil. Je remercie aussi les membres qui vont nous quitter, et notamment je remercie Tania et Pam.

Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]